



5 mars 2021

(21-1873)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME-UNI: ORDONNANCE DE 2005 SUR L'INSTITUT
DES CONSEILS EN MARQUES

Membre présentant la notification	ROYAUME-UNI
--	--------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Ordonnance de 2005 sur l'Institut des conseils en marques
Objet	Marques de fabrique ou de commerce; moyens de faire respecter les droits
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2021/IP/GBR/21_1464_00_e.pdf
Situation de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	Sans objet
Brève description du texte juridique notifié Cette ordonnance désigne l'Institut des conseils en marques comme un organisme autorisé aux fins des articles 27 et 28 de la Loi de 1990 sur les services juridiques, en vertu de laquelle les organismes autorisés peuvent accorder des droits d'audience et des droits de traitement des litiges.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	1 ^{er} avril 2005 https://www.legislation.gov.uk/uksi/2005/240/introduction/made
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	8 février 2021
Autres renseignements	https://www.legislation.gov.uk/uksi/2005/240/note/made La Loi de 1990 sur les services juridiques est notifiée dans le document IP/N/1/GBR/C/9 .
Organisme ou autorité responsable	UK Intellectual Property Office Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ Royaume-Uni information@ipo.gov.uk 0300 300 2000 Depuis un autre pays que le Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.